

**PROGRAMME LOCAL DE
PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES
2017-2021**

**Bilan année 4
Année 2020**



Table des matières

Introduction	3
1 Rappel des objectifs	3
2 Présentation des actions réalisées	3
3 Bilan des ratios.....	5
3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire	5
3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries	7
3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	8
4 Annexes.....	9
4.1 Délibérations approuvant les bilans des années précédentes	9
4.2 Bilan des tonnages depuis 2015 et évolution entre 2019 et 2020	15
4.3 Bilan des ratios depuis 2015 et évolution entre 2019 et 2020.....	16
4.4 Evolution des ratios par rapport aux objectifs.....	16
4.5 Bilan des indicateurs des actions	17

Introduction

Le présent bilan de suivi de l'année 4 du PLPDMA porte sur la totalité du territoire de la Communauté de Communes Thelloise.

Les bilans des années 1, 2 et 3 ont respectivement été approuvés par les délibérations 2018-DCC-089 du 25 mai 2018, 170519-DC-II.1.1 du 10 mai 2019 et 151220-DC-III.1.1 du 08 décembre 2020 (consultables en annexe 4.1).

1 Rappel des objectifs

Depuis le 1^{er} avril 2018, les données des déchetteries sont extraites pour la communauté de communes Thelloise (CCT) dans son intégralité. Les données présentées seront celles du territoire fusionné pour les trois flux suivants :

- Collectes en porte-à-porte et apport volontaire : objectif 2020, diminution des ratios de 10% depuis 2010.
- Apports en déchetteries : objectif 2020, diminution des ratios de 5% depuis 2015.
- Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) : objectif 2020, diminution des ratios de 5% depuis 2015.

2 Présentation des actions réalisées

Les actions sont présentées par thématiques du PLPDMA. Le bilan des indicateurs est en annexe 4.5.

Il est à noter qu'en 2020, les actions ont fortement été réduites par les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 : pas d'évènement, ni d'intervention dans les écoles.

Compostage

- 1 animation en visioconférence lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en novembre. Il s'agissait de la première animation en visioconférence organisée par la CCT. Il y a eu seulement **2 participants**.

- **130 composteurs vendus pas la CCT**. Malgré le contexte, le nombre est identique à celui de 2019.

97 foyers équipés pour la première fois, donnée en augmentation par rapport à 2019. Le taux d'équipement des foyers par les composteurs de la CCT est désormais de : 8,2 %.

Réemploi – don

- 1 nouvelle boîte à livres installée en 2020
soit **17 espaces de don au total sur le territoire**

Noailles, extrait du site internet

- **1 collecte de jouets** a été organisée par le Pass Thelle bus et son prestataire du 7 au 19 février. Les jouets pouvaient être d'occasion. Ils ont été donnés aux hôpitaux de Beauvais et aux recycleries.



Adhésif Stop pub



2 965 adhésifs stop-pub apposés sur les boîtes aux lettres soit une **augmentation de 18%** par rapport à 2017.

Le tonnage évité de papiers jetés est estimé à **38,5 tonnes en 2020**.

Réduction de la toxicité



2 animations, **28 participants**

Le thème était la biodiversité. Il s'agissait d'accompagner les volontaires vers le zéro phytosanitaire dans l'entretien des espaces verts :

- Invitez la biodiversité dans votre jardin
- La biodiversité du sol, un atout pour le jardin

Ces animations sont proposées dans le cadre d'un partenariat avec le CPIE 60 par le programme « La fabrique des alternatives ».

Communication

La Communauté de communes Thelloise communique auprès de ses habitants par divers canaux : le magazine Thelloise, Facebook et le site internet. Tous les ans, des articles sur le tri et la réduction des déchets sont diffusés.



La page Facebook « gestion des déchets » a publié 76 parutions comprenant les événements, les « gestes du mois », les actualités collectes (intempéries et rattrapages) avec **461 vues en moyenne**, allant jusqu'à 4 902 vues.

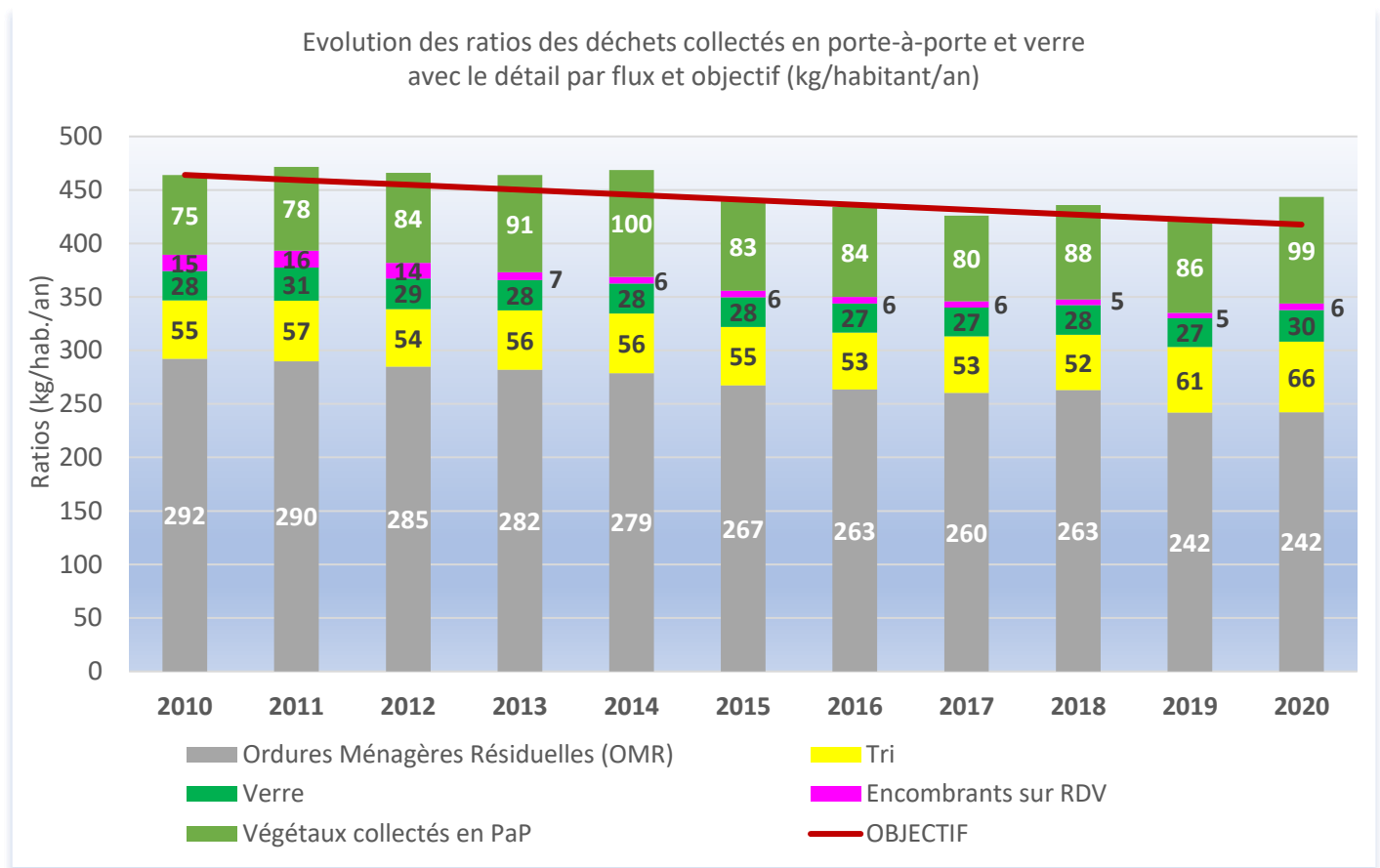
Le « Geste du mois » sur la prévention a quant à lui **1 487 vues en moyenne**, allant de 260 à 3 583 vues (pour le geste de novembre).

Les pages sur les déchets du site internet représentent 20 % des pages consultées du site. La page sur le compostage a été 4 fois plus consultée qu'en 2019.



3 Bilan des ratios

3.1 Bilan des ratios collectés en porte-à-porte et apport volontaire



Malgré les prévisions 2019 qui annonçaient le respect de l'objectif de réduction en 2020, les ratios ont été supérieurs. Les quantités collectées en tri dans le bac à couvercle jaune ont continué d'augmenter, suite à l'extension des consignes de tri en 2019, le geste de tri se confortant en 2^{ème} année. Cette amélioration des quantités triées a aussi bénéficié aux emballages en verre.

COVID 19 – Impacts sur les quantités de déchets collectés

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Les différentes mesures sanitaires ont impacté les quantités de déchets à traiter.

Tonnages collectés en porte-à-porte et apport volontaire en 2019 et 2020						
	Ordures Ménagères Résiduelles	Emballages-papiers	Encombrants	Déchets Végétaux	Verre PàP et AV	TOTAL
2019	14 532	3 690	298	5 178	1 650	25 347
2020	14 658	3 988	371	6 015	1 791	26 822
Tonnages supplémentaires	126	298	72	837	141	1 474
Variation 2019/2020	1%	8%	24%	16%	9%	6%

En effet, les déchets des professionnels ont été réduits au profit des déchets des particuliers plus présents à leur domicile entre autres par le télétravail. Ceux-ci ont eu davantage de temps pour réaliser des travaux de jardinage ou de rangement dans leurs habitations, les tonnages produits ont donc augmenté. De plus, les gestes sanitaires ont augmenté aussi les quantités d'OMR (masques, gants, essuie-mains).

De plus, les fermetures des déchetteries suivies de leur réouverture partielle ont détourné une partie du flux des végétaux et des encombrants vers les collectes en porte-à-porte.

Pour rappel : les déchetteries ont été fermées aux habitants du 17 mars au 24 avril. A compter du 24 avril, 3 déchetteries situées sur le territoire de la CCT ont été réouvertes du mardi au samedi mais uniquement sur rendez-vous et 1 visite par semaine maximum. Le 2 juin, deux nouvelles déchetteries situées sur notre territoire ont été réouvertes toujours sur rendez-vous et 2 rendez-vous par semaine. A compter du 19 juin, toutes les déchetteries ont été réouvertes sans rendez-vous et sans limitation de passage par semaine.

Dans le tableau ci-dessous, il est détaillé les tonnages collectés mensuellement entre mars et juillet en 2019 et 2020 :

Mois	Tonnages par type de déchets (en tonne)												
	Ordures Ménagères Résiduelles		Emballages-papiers		Encombrants		Déchets végétaux		Verre porte-à-porte et apport volontaire		TOTAL avril à juillet		Tonnages supplémentaires entre 2019 et 2020
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	
Mars	1248	1296	267	323	27	17	0	114	121	131	1 663	1 881	218
Avril	1 196	1 284	326	319	29	41	762	1 266	132	157	2 445	3 067	622
Mai	1 231	1 237	323	306	28	40	856	1 053	141	158	2 579	2 794	215
Juin	1 141	1 267	299	355	25	46	793	720	142	167	2 400	2 555	155
Juillet	1 240	1 222	333	338	26	40	517	571	169	170	2 285	2 341	56
TOTAL	6 056	6 306	1 548	1 641	135	184	2 928	3 724	705	783	11 372	12 638	1 266

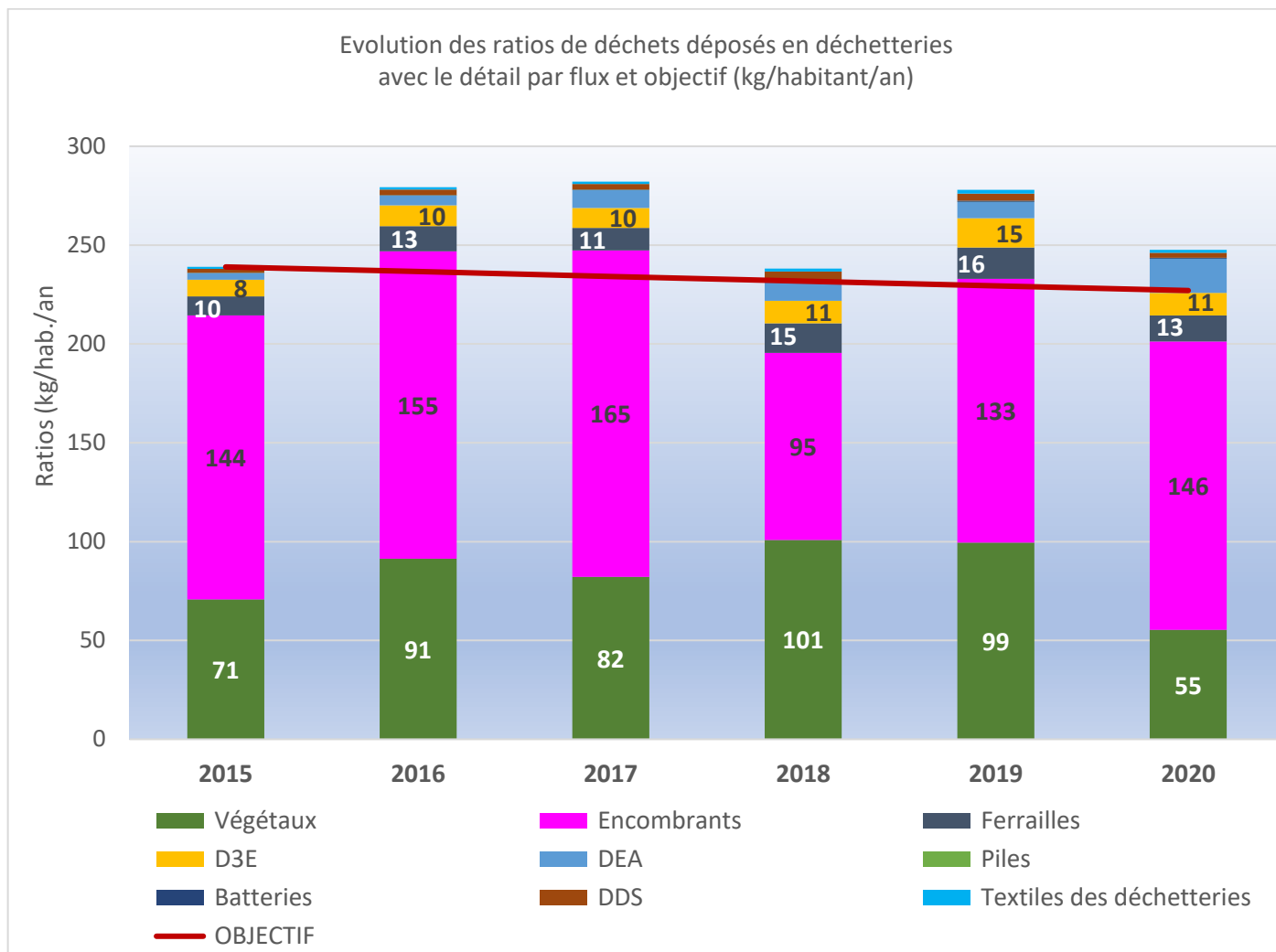
Il est à noter que l'augmentation des tonnages collectés a majoritairement eu lieu entre les mois de mars et de juillet. En effet, l'augmentation pendant cette période de 1 266 tonnes représente 86% des 1 474 tonnes supplémentaires en 2020.

N.B. :

La collecte des végétaux commence la première semaine d'avril, les premiers jours de la semaine peuvent donc être en mars. Cela explique pourquoi le tonnage de mars est soit inexistant, soit faible.

Pour le tri, les nouvelles consignes n'ont été mises en place qu'en avril 2019, ce qui explique le tonnage réduit en mars 2019.

3.2 Bilan des ratios des déchets déposés en déchetteries



Les ratios des déchets déposés en déchetteries semblent amorcer une réduction après le maximum de 2017 mais sont en deçà des objectifs fixés.

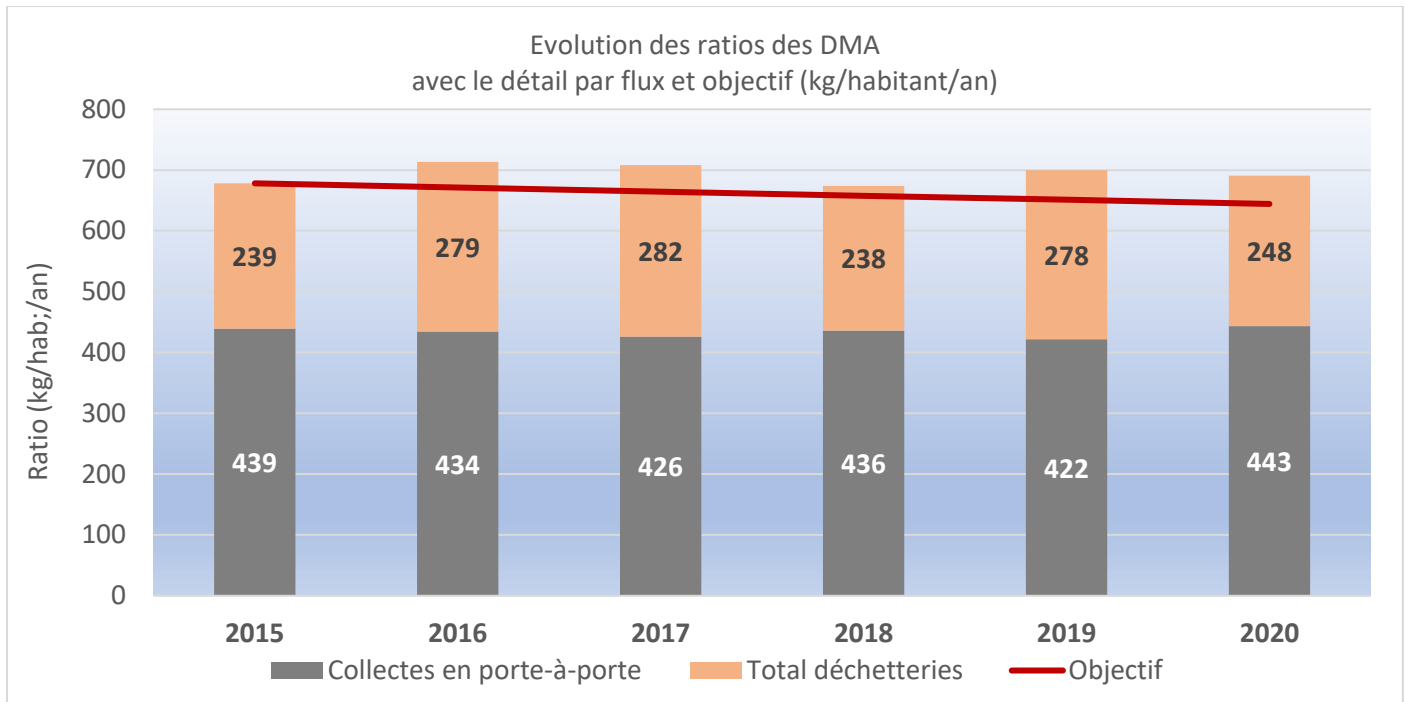
Pour 2020, la diminution est en partie liée aussi à la fermeture et aux restrictions temporaires liées à la pandémie.

Les flux des encombrants et des végétaux ont été détournés vers les collectes en porte-à-porte qui ont subi respectivement des augmentations des ratios de 24% et 16%. Cependant, sur les flux des déchetteries, l'impact est visible uniquement pour les végétaux.

Les encombrants, malgré le détournement, ont augmenté. Si les habitants ont réalisé un désencombrement, un grand nombre aurait dans ce cas préféré attendre la fin des restrictions pour déposer en déchetterie.

A la déchetterie, ce flux regroupe le bois, les cartons et le tout-venant. Il est ensuite trié sur un site spécialisé pour maximiser la valorisation.

3.3 Bilan des ratios de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)



En 2020, le ratio des DMA (691 kg/habitant/an) a diminué par rapport à l'année précédente mais reste supérieur à l'objectif de 645 kg/habitant/an.

On note quand même une tendance à la diminution de ce ratio. Cependant, l'année de référence pour ce PLPDMA était une année basse.

L'objectif national de réduction des DMA est de 10% entre 2010 et 2020. N'ayant les données des déchetteries que depuis 2015, l'objectif du PLDPMA a été fixé avec une réduction de 5% entre 2015 et 2020, date butoir de l'objectif national. Pour 2021, l'objectif est de continuer à réduire de 1% supplémentaire par an depuis 2015 et d'atteindre 638 kg/habitant/an.

Les mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 ont fortement impacté les flux de déchets. Les mesures étant maintenues pour le premier semestre 2021, il n'est pas possible de prévoir l'évolution des DMA pour 2021.

4.1 Délibérations approuvant les bilans des années précédentes

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 25 mai 2018
Date de l'affichage : 25 mai 2018
Nombre de délégués inscrits : 67
Nombre de délégués présents : 42 (+ 8 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 50

OBJET : BILAN ANNUEL 2017 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (1^{ère} année) (PLPDMA)

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-089

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Patrice GOUIN, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Guy LAFOREST, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Danièle BLAS, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Christelle GAUVIN, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Geneviève DELABY, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Bertrand VANDEWALLE, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Patrick VONTHRON, Thierry REMOND, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marine BADIN, Claudine SAINT-GAUDENS, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Michel DRUEZ, Marc VIRION, Pascal BOIS, Joseph KARST, Pascal WAWRIN.

Mme Danielle DEBLIECK.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Jean-Jacques DUMORTIER a donné pouvoir à Mme Isabelle VILAREM.
M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à M. David LAZARUS.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Jean-François MANCEL.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
Mme Marianne LEMOINE a donné pouvoir à Mme Annie BLANQUET.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
M. Benoît BIBERON a donné pouvoir à Mme Céline LECOCQ.
M. Bertrand BAECKEROOT a donné pouvoir à M. Philippe ELOY.

Secrétaire de séance : M. Patrice GOUIN, délégué de la commune de CHAMBLY.

Numéro de la Délibération : 2018-DCC-089

OBJET : BILAN ANNUEL 2017 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (1^{ère} année) (PLPDMA)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'environnement et notamment ses articles L 541.15.1 et R 541.41.19 à R 541.41.28 ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017, portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;
- La délibération n° 2015-DCC-065 du 14 décembre 2015 relative à la mise en place de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du territoire (ex – Pays de Thelle) ;
- La délibération n° 2016-DCC-094 du 30 novembre 2016 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2016-2021 sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Thelle ;
- La délibération n° 2017-DCC-067 du 7 avril 2017 relative à la création de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD) étendue au territoire de l'ex-Ruraloise ;
- La délibération n° 2018-DCC-019 du 22 janvier 2018 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2017-2021 étendu au territoire de l'ex-Ruraloise ;
- L'avis en date du 13 mars 2018 de la commission consultative d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE,

- **PREND ACTE** du bilan annuel 2017 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes Thelloise pour sa première année qui sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes Thelloise, ainsi que sur le site internet thelloise.fr.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur *Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,*

060-200067973-20180531-2018-DCC-089-DE

*Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018



Jean-François MANCEL

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général des Services.



[Signature]

[Signature]

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 10 mai 2019
Date de l'affichage : 10 mai 2019
Nombre de délégués inscrits : 66
Nombre de délégués présents : 35 (+ 10 pouvoirs)
Nombre de délégués votants : 45

OBJET : BILAN ANNUEL 2018 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA) (2^{ème} année)

Numéro de la Délibération : 170519-DC-II.1.1

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept mai, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Neuilly-en-Thelle, sous la Présidence de Monsieur Jean-François MANCEL.

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Alain MARTIN, Philippe VINCENTI, Patrick CORBEL, Jean-Jacques DUMORTIER, Michel DRUEZ, Michel FRANCAIX, Marc VIRION, Rafaël DA SILVA, Alain LERIVEREND, Jean-Marie NIGAY, M. Jacques BOURGEOIS, Christian VAN PARYS, Dany BULTEUX, Alain PAILLARD, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Bertrand BAECKEROOT, André MELIQUE, Daniel VEREECKE, Jean VERTADIER, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Danièle BLAS, Béatrice BASQUIN, Nelly KERZAK, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Laurent SERRUYS, Patrice GOUIN, Pascal BOIS, Pierre ORVEILLON, Bertrand VANDEWALLE (démissionnaire), William DUMOLEYN, Charles-Antoine de NOAILLES, Stéphane CHAIMOVITCH, Michel KOPACZ, Joseph KARST, Philippe BOURLETTE, Pascal WAWRIN.

Mmes Marine BADIN, Isabelle VILAREM, Doriane FRAYER, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Thierry REMOND, Yvon CORVELLEC.

Mme Marie-France SERRA.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. David LAZARUS a donné pouvoir à M. Marc VIRION.
Mme Claudine SAINT-GAUDENS a donné pouvoir à Mme Danièle BLAS.
Mme Josiane VANDRIESSCHE a donné pouvoir à M. Jean-Jacques DUMORTIER.
M. Gilles PAUMELLE a donné pouvoir à Mme Béatrice BASQUIN.
M. Michel LE TALLEC a donné pouvoir à M. Pierre DESLIENS.
M. Alain DUCLERCQ a donné pouvoir à Mme Nicole ROBERT.
M. Gérard AUGER a donné pouvoir à M. Bernard ONCLERCQ.
Mme Céline LECOQ a donné pouvoir à M. Benoît BIBERON.
M. Robert JOYOT a donné pouvoir à M. André MELIQUE.
M. Guy LAFOREST a donné pouvoir à M. Stéphane KRAKOWSKI.

Secrétaire de séance : M. Pierre DESLIENS, délégué de la commune de Abbecourt.

Numéro de la Délibération : 170519-DC-II.1.1

OBJET : BILAN ANNUEL 2018 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (PLPDMA) (2^{ème} année)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- Le code de l'environnement ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;
- Le décret n° 2015-622 du 10 juin 2015 relatif aux programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés ;
- L'avis favorable de la commission d'élaboration et de suivi du PLPDMA en date du 26 février 2019 ;
- L'avis favorable de la commission Gestion, Valorisation et Prévention des Déchets en date du 26 février 2019 ;
- L'avis favorable de la commission des finances en date du 15 mai 2019 ;

Considérant :

- La délibération n° 2017-DCC-067 du 7 avril 2017 relative à la création de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPD) étendue au territoire de la Thelloise ;
- La délibération n° 2018-DCC-019 du 22 janvier 2018 étendant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2017-2021 à l'ensemble du territoire de la Thelloise ;
- La délibération n° 2018-DCC-089 en date du 31 mai 2018 adoptant le bilan annuel 2017 du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour sa première année ;

**SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,**

- **PREND CONNAISSANCE** du bilan de la deuxième année du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés et de l'avis favorable émis par la commission consultative d'élaboration et de suivi du PLPDMA ;
- **ADOpte** le bilan annuel 2018 du PLPDMA qui sera mis à disposition du public.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
060-200067973-20190517-170519-DCII11B-DE

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 23/05/2019
Affichage : 23/05/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*

Jean-François MANCEL

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES THELLOISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Date de convocation : 8 décembre 2020
Date de l'affichage : 8 décembre 2020
Nombre de conseillers en exercice : 67
Nombre de conseillers présents : 50 + 2 suppléés + 9 pouvoirs
Nombre de conseillers votants : 61

**OBJET : BILAN ANNUEL 2019 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES (3^{ème} année) (PLPDMA)**

Numéro de la Délibération : 151220-DC-III.1.1

L'an deux mille vingt, le quinze décembre, à dix-neuf heures, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à Puisieux le Hauberger, sous la Présidence de Monsieur Pierre DESLIENS.

Etaient présents :

Mmes Carine LUGEZ, Dominique MARGERY, Lydia BORDERES, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Viviane AKAKPOVI, Josiane VANDRIESSCHE, Thérèse-Marie DESCATOIRE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Nathalie GALINDO, Véronique PAUL, Christèle MARIN, Nicole ROBERT, Angélique ANDRE.

MM. Pierre DESLIENS, Patrice CREPY, Philippe MARECHAL, Jean-Jacques DUMORTIER, Francis CHABLE, David LAZARUS, Marc VIRION, Guillaume NICASTRO, Alain GUERINET, Hubert CABORDEL, Jean-Marie NIGAY, Marc LAMOUREUX, Pascal POULET, Ludovic GORINE, Alain DUCLERCQ, Alain ARNOLD, Jean-Louis GOUPIL, Charles Antoine de NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Gérard AUGER, Benoît BIBERON, Alain DEVOOGHT, Thierry DEVILLARD, Philippe ELOY, Bruno CALEIRO, Patrick VONTHRON, Olivier DOUCHET, Daniel VEREECKE, Gérard CHATIN, Christophe DURAND, Pascal WAWRIN, Guy LAFOREST.

Etaient absents :

MMES Doriane FRAYER, Laurence LANNOY, Maud MATHONAT, Caroline MARTIN, Dominique VILTARD, Michèle BRICHEZ, Marie-Thérèse LECERVOISIER, Françoise TESTART.

MM. Patrick CORBEL, Patrice GOUIN, Rafaël DA SILVA, Kévin POTET, Sébastien FERNET, Denis JACOB, Robert JOYOT, Jean VERTADIER, Philippe BOURLETTE.

Dont suppléés :

- Mme Michèle BRICHEZ par M. Bernard HUGUET.
- M. Robert JOYOT par Mme Geneviève DELABY.

Dont représentés :

- M. Patrick CORBEL à M. Jean-Jacques DUMORTIER.
- M. Patrice GOUIN à M. Marc VIRION.
- Mme Doriane FRAYER à M. David LAZARUS.
- Mme Laurence LANNOY à M. Guillaume NICASTRO.
- M. Rafaël DA SILVA à M. Pierre DESLIENS.
- Mme Maud MATHONAT à Mme Marie-France SERRA.
- Mme Caroline MARTIN à M. Alain GUERINET.
- Mme Marie-Thérèse LECERVOISIER à M. Alain DUCLERCQ.
- M. Jean VERTADIER à M. Pierre DESLIENS.

Etaient également présentes sans voix délibérative :

- Mme Valérie JUGAN-GORGE.
- M. Jacques BOURGEOIS.

Secrétaire de séance : M. Jean-Marie NIGAY, conseiller de la commune de Ercuis.

Numéro de la Délibération : 151220-DC-III.1.1

OBJET : BILAN ANNUEL 2019 DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES (3^{ème} année) (PLPDMA)

LE CONSEIL DE COMMUNAUTE

Vu :

- Le code général des collectivités territoriales ;
- La loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 ;
- Le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 ;
- Le code de l'environnement ;
- L'arrêté préfectoral du 19 juin 2017, portant création de la Communauté de communes Thelloise issue de la fusion de la Communauté de communes du Pays de Thelle et de la Communauté de communes La Ruraloise ;
- La délibération n° 2015-DCC-065 du 14 décembre 2015 relative à la mise en place de la commission d'élaboration et de suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du territoire ;
- La délibération n° 2016-DCC-094 du 30 novembre 2016 adoptant le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour 2016-2021 ;
- Les délibérations n° 2017-DCC-067 du 7 avril 2017 et n° 2018-DCC-019 du 12 février 2018 étendant à l'ensemble du territoire de la Thelloise le PLPDMA ;
- La délibération n° 2018-DCC-089 du 31 mai 2018 adoptant le bilan de la première année du PLPDMA (2017) étendu au territoire de la Thelloise ;
- La délibération n° 170519-DC-II.1.1 du 17 mai 2019 adoptant le bilan de la 2^{ème} année du PLPDMA (2018) du territoire de la Thelloise ;
- La délibération n° 150920-DC-III.2 prenant acte du bilan annuel 2019 de la 3^{ème} année du PLPDMA ;
- L'avis favorable des commissions finances et environnement en date du 10 décembre 2020 ;

SUR PROPOSITION DU PRESIDENT ET APRES EN AVOIR DELIBERE,

- **PREND CONNAISSANCE** de l'avis de la CCPLPDMA, réunie en visioconférence le 26 novembre 2020, sur le bilan de la 3^{ème} année – année 2019 du PLPDMA.

*Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président*



Pierre DESLIENS

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

060-200067973-20201215-151220DCIII-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 15/12/2020

Affichage: 15/12/2020

4.2 Bilan des tonnages depuis 2015 et évolution entre 2019 et 2020

Theilloise		Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Tonnages									
Porte-à-porte et apport volontaire	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte-à- porte	tonnes	15 937	15 886	15 761	16 047	14 532	14 658	0,87 %
	Tri en porte-à-porte	tonnes	3 260	3 217	3 206	3 153	3 690	3 988	8,07 %
	Verre en apport volontaire et porte-à-porte	tonnes	1 663	1 634	1 633	1 683	1 650	1 791	8,57 %
	Encombrants en porte-à-porte	tonnes	363	366	346	331	298	371	24,26 %
	Végétaux collectés en porte-à- porte	tonnes	4 973	5 080	4 852	5 382	5 178	6 015	16,16 %
Apports en déchetterie	Végétaux	tonnes	4 224	5 506	4 972	6 151	5 975	3 346	- 44,00 %
	Encombrants	tonnes	8 565	9 376	10 003	5 770	8 019	8 828	10,09 %
	Ferrailles	tonnes	577	776	690	917	957	794	- 16,97 %
	D3E	tonnes	499	633	615	695	888	690	- 22,33 %
	DEA	tonnes	198	300	551	598	503	1 051	109,14 %
	Piles	tonnes	2	3	2	9	< 1	2	1290,89 %
	Batteries	tonnes	9	6	6	8	30	23	- 23,10 %
	DDS	tonnes	119	172	171	288	217	151	- 30,43 %
	Textiles déposés en déchetterie	tonnes	59	73	74	86	110	90	- 18,56 %
Déchets collectés en porte-à- porte et apport volontaire		tonnes	26 197	26 183	25 799	26 597	25 347	26 822	5,82 %
Déchets déposés en déchetterie		tonnes	14 251	16 844	17 085	14 523	16 699	14 976	- 10,32 %
DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)		tonnes	40 448	43 026	42 884	41 120	42 046	41 797	- 0,59 %

4.3 Bilan des ratios depuis 2015 et évolution entre 2019 et 2020

Thelloise		Unités	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019-2020
Ratios									
Porte-à-porte et apport volontaire	Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) en porte-à-porte	kg/hab	267,23	263,44	260,29	263,04	241,83	242,31	0,20 %
	Tri en porte-à-porte	kg/hab	54,66	53,34	52,95	51,68	61,41	65,92	7,35 %
	Verre en apport volontaire et porte-à-porte	kg/hab	27,89	27,10	26,97	27,59	27,45	29,61	7,86 %
	Encombrants en porte-à-porte	kg/hab	6,09	6,06	5,72	5,43	4,96	6,13	23,53 %
	Végétaux collectés en porte-à-porte	kg/hab	83,39	84,25	80,13	88,21	86,17	99,43	15,39 %
Apports en déchetterie	Végétaux	kg/hab	70,83	91,30	82,11	100,83	99,43	55,31	- 44,37 %
	Encombrants	kg/hab	143,62	155,49	165,19	94,58	133,44	145,94	9,37 %
	Ferrailles	kg/hab	9,67	12,88	11,39	15,03	15,92	13,13	- 17,52 %
	D3E	kg/hab	8,36	10,49	10,15	11,39	14,78	11,40	- 22,84 %
	DEA	kg/hab	3,31	4,97	9,11	9,81	8,36	17,38	107,76 %
	Piles	kg/hab	0,03	0,04	0,04	0,14	0,00	0,04	1281,69 %
	Batteries	kg/hab	0,15	0,10	0,11	0,13	0,50	0,38	- 23,61 %
	DDS	kg/hab	1,99	2,84	2,83	4,72	3,62	2,50	- 30,89 %
	Textiles	kg/hab	0,99	1,21	1,22	1,42	1,83	1,48	- 19,10 %
	Déchets collectés en porte-à-porte	kg/hab	439,25	434,19	426,05	435,95	421,82	443,40	5,12 %
	Déchets déposés en déchetterie	kg/hab	238,96	279,32	282,15	238,05	277,89	247,57	- 10,91 %
	DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)	kg/hab	678,20	713,51	708,20	674,01	699,71	690,97	- 1,25 %

4.4 Evolution des ratios par rapport aux objectifs

Thelloise	Unité	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Objectif 2020
Evolution des ratios par rapport à 2010 ou 2015 selon les flux								
Déchets collectés en porte-à-porte, depuis 2010	%	- 5,34 %	- 6,43 %	- 8,18 %	- 6,05 %	- 9,09 %	- 4,44 %	- 10 %
Déchets déposés en déchetteries, depuis 2015	%	-	16,89 %	18,07 %	- 0,38 %	16,29 %	3,60 %	- 5 %
Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), depuis 2015	%	-	5,21 %	4,42 %	- 0,62 %	3,17 %	1,88 %	- 5 %

INDICATEURS (1/3)	Unité	2016*	2017	2018	2019	2020	Commentaires
Lutte contre le gaspillage alimentaire							
Nombre de cantines engagées	unité	NC	2	3	-	-	Pas d'animations mais projets avec pesées en 2021
Nombre d'élèves concernés	unité	NC	102	399	-	-	Nb max d'enfants inscrits pour une journée
Nombre d'animations	unité	-	-	2	-	-	Animations hors écoles
Tonnages annuels évités estimés par rapport aux pesées réalisées	kg	NC	-	156,82	-	-	
Compostage							
Nombre de composteurs vendus	unité	115	127	106	130	130	
Nombre de foyers nouvellement équipés (par an)	unité	73	96	80	90	97	
Pourcentage de foyers équipés	%	7,32	7,4	7,7	7,9	8,2	par rapport aux logements totaux NB : chiffres corrigés
Evolution du nombre de foyers équipés	%		année 0	4,1	5,9	10,8	par rapport à 2017 NB : chiffres corrigés
Nombre de foyers déclarant composter	unité	-	9 051	-	-	-	Enquête réalisée uniquement en 2017, soit 34% des foyers
Nombre de composteurs partagés installés par an	unité	1	-	-	-	-	
Nombre de personnes desservies par un composteur partagé installé dans l'année	unité	30	-	-	-	-	
Nombre d'animations (dont celles des référents compost et celles scolaires)	unité	26	21	22	8	1	COVID-19 pas d'animation scolaire, que 1 visioconférence
Nombre de personnes sensibilisées	unité	619	325	516	196	2	
Broyage							
Nombre d'opérations de broyage	unité	-	-	-	-	-	
Nombre de personnes en ayant bénéficié	unité	-	-	-	-	-	
Volume broyé estimé	m ³	-	-	-	-	-	

INDICATEURS (2/3)	Unité	2016*	2017	2018	2019	2020	Commentaires
Gestion différenciée							
Nombre d'animations	unité	2	2	8	1	2	Animation du CPIE "La fabrique des alternatives "
Nombre de personnes sensibilisées	unité	22	11	53	9	28	Ne prend pas en compte les visioconférences départementales du CPIE
Réemploi - Don							
Nombre d'animations	unité	-	-	-	1	1	Pass Thelle bus et son prestataire : récupération de jouets en bon état (neufs et d'occasion) du 7 au 19 février
Nombre de personnes sensibilisées	unité	31	-	-	nc	nc	
Nombre d'espaces de dons pérennes (total sur le territoire)	unité	2	5	12	13	17	Inclus les boîtes à livres
Customisation - Réemploi							
Nombre d'ateliers	unité	-	-	-	3	-	Pas d'animations à cause du Covid-19
Nombre de personnes sensibilisées	unité	-	-	-	42	-	
Stop-pub							
Nombre de foyers équipés	unité	-	2 523	2 581	2 956	2 965	Données La Poste 2020
Pourcentage de foyers équipés	%	-	10,61	10,53	12,05	12,14	
Evolution du nombre de foyers équipés	%	-	année 0	2,30	17	18	Par apport à 2017
Tonnages annuels évités estimés	kg	-	32 799	33 553	38 428	38 545	-13 kg par foyer (source www.casuf-fitlegachis.fr)

INDICATEURS (3/3)	Unité	2016*	2017	2018	2019	2020	Commentaires
Eco-achats							
Nombre d'animations	unité	4	1	3	22	-	L'animation scolaire réduction aborde les éco-achats
Nombre de personnes sensibilisées	unité	186	66	77	570	-	Pas d'animations en 2020
Réduction toxicité : écolabels, produits naturels, recettes maison (inclus le zéro phytosanitaire)							
Nombre d'animations	unité	2	2	9	2	2	Celles du CPIE
Nombre de personnes sensibilisées	unité	22	11	58	22	28	
Communication (sur l'ensemble des thèmes)							
Nombre d'articles parus	unité	37	59	100	38	34	Facebook et bulletin intercommunal
Fréquentation des pages du site internet	unité	127	115	407	1 263	4 413	Pages vues (pages composteurs et prévention)
Nombre de téléchargements (si possible)	unité	***	***	***	***	***	Données non disponibles sur le site internet actuel
Nombre de documents distribués	unité	-	116	347	333	112	Stands, accueil CCT, animations

* 2016 : donnée uniquement pour l'ex-Pays de Thelle (avant la fusion)

NC : Non Connue

5 Lexique et définitions

- CCT : Communauté de communes Thelloise
- CPIE : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, il s'agit d'une association
- DDS : Déchets Diffus Spécifiques, déchets chimiques pouvant significativement détériorer la qualité des milieux naturels (pollution de l'eau, de l'air ou du sol) ou dégrader significativement la faune ou la flore (et donc les écosystèmes). Il s'agit de déchets de nettoyage, d'entretien et de bricolage (peintures, vernis, colles, cires, antirouilles, solvants, détergents, détachants, essence de térébenthine, oxyde de métaux), les produits pour la maison (tubes fluorescents ou néons), les produits d'hygiène et de santé (cosmétiques, thermomètres), les produits de jardinage (fongicides, insecticides, pesticides, l'ensemble des produits phytosanitaires) ainsi que les huiles de vidange de voiture, etc.
- DEA : Déchets d'Éléments d'Ameublement
- D3E (DEEE) : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique
- DMA : Déchets Ménagers et Assimilés, composés des Ordures Ménagères Résiduelles + les collectes sélectives (verre et emballages-papiers) + les déchets collectés en déchetteries hors déblais et gravats, soit la totalité des déchets des ménages et des non-ménages pris en charge par le service public hors déblais et gravats d'après la définition d'Eurostat.
- OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
- PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
- SMDO : Syndicat Mixte du Département de l'Oise créé suite à la fusion du SMVO et du SYMOVE au 01 décembre 2016